

## **Subventions exceptionnelles - Concorde de Saint-Ferjeux - Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles**

### ***M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur :***

I - Dans le cadre des manifestations de son centenaire, la Concorde de Saint-Ferjeux a fait éditer une plaquette retraçant la vie de cette société et ses activités.

Afin de couvrir cette dépense, il est proposé au Conseil Municipal de lui allouer une subvention exceptionnelle de 11 000 F.

II - La Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) a organisé du 11 au 13 avril à Besançon un congrès national qui a réuni au moins 1 200 personnes.

Il est proposé au Conseil Municipal d'allouer à cette occasion à cette association une subvention exceptionnelle de 28 000 F.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 39 000 F, sera couverte à l'aide des crédits inscrits au chapitre 934.21 article 691 code service 20000 du Budget Primitif de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.